Bien que les questions de société intéressent moins les Français que les perspectives d'emploi ou les conditions de travail, elles constituent pourtant tantôt une utile diversion, tantôt un opportun instrument de déstabilisation pour ceux qui considèrent que l'alternance politique est forcément illégitime quand elle ne joue pas en faveur des forces les plus conservatrices. Des propos alarmistes et même quelquefois irrationnels sont tenus sur les risques que présenterait un projet de loi pour la famille et pour l'enfant. Il est déjà plutôt abusif de s'attribuer ainsi le monopole de la famille, d'en parler comme d'une propriété exclusive. Ensuite, si l'on s'efforce d'analyser sereinement le contenu de ce projet, on se rend compte qu'il se contente de prendre acte des évolutions sociales, certes parfois contestables au regard de certaines valeurs traditionnelles, mais assurément irréversibles. Un esprit légaliste pourrait même utilement relever que l'absence dans le projet de loi de référence à la Procréation Médicalement Assistée prolonge une discrimination à terme juridiquement intenable entre les couples hétérosexuels et ceux de même sexe. Enfin, les bêtises véhiculées par les réseaux sociaux sur les risques que le contenu des enseignements ferait peser sur les élèves laissent pantois. Elles montrent qu'il faut sans cesse réaffirmer le rôle irremplaçable de l'école dans l'Education. L'école rend un service majeur à la société quand elle pointe les stéréotypes, quand elle invite à réfléchir sur les représentations de la place de l'homme et de la femme, quand elle s'efforce de dépasser les barrières psychologiques et sociologiques.

René ROBERT
5 rue des Rives
43000 Aiguilhe